



## FORMATION PROFESSIONNELLE EN MANAGEMENT ASSOCIATIF

Par l'**Adéma** (Association pour le développement du management associatif) en partenariat avec **MINES ParisTech** et son Centre de sociologie et de l'innovation (CSI)

Année de création : 2003

Label de la Conférence des Grandes Ecoles : BADGE

Identifiant DOKELIO Ile-de-France : AF\_0000002300

### OBJECTIFS

Transmettre des savoirs professionnels dans les différentes spécialités du management appliqués aux particularités du secteur associatif et ainsi faciliter la :

- qualification, promotion sociale, mobilité pour des **fonctions de direction, d'encadrement**,
- **transition** vers le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Domaines d'application : social et médico-social, éducatif, culturel, sportif, loisirs, environnemental, humanitaire.

### PUBLICS CONCERNÉS

- **salariés** en poste dans des associations, coopératives, mutuelles, fédérations, syndicats, fondations, ONG ;
- responsables **bénévoles** dans ces mêmes structures ;
- **demandeurs d'emploi** en recherche de qualification ou de reconversion ;
- chargés de projet au sein d'entreprises partenaires de l'ESS.

Débouchés : Codes ROME (Pôle Emploi) les plus proches :

K1403, M1402, M1503, E1103, M1705, M1201

### PROGRAMME

Pour « **manager et gérer autrement** » : un management qui est à la fois stratégique, des RH, des relations extérieures et financier et qui tient compte de l'environnement spécifique du monde associatif (cadre institutionnel et politique, enjeux, valeurs, acteurs, ... ).

**5 modules** couvrant 17 UMA (unités en management associatif d'une journée) sur une durée totale de **119 heures**.

- SO : Stratégie, organisation : projet associatif, gouvernance, diagnostic, modèle économique
- MA : Management : conduite de projet, animation d'équipes salariées et bénévoles
- CO : Communication : plan de communication, médias, événement, Internet, réseaux sociaux
- DR : Développement des ressources : collecte de fonds, partenariats privés, financements publics
- DF : Droit, finances : obligations comptables et fiscales, responsabilité du dirigeant

## DÉROULEMENT

Lieu des cours : MINES ParisTech – 60 bd Saint-Michel – Paris 6<sup>e</sup>.

Tous les 15 jours : les mardis, mercredis et jeudis de 9 heures à 17 heures, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.

Chaque module est proposé 3 fois dans l'année.

Le stagiaire compose son planning en ordonnant ses modules selon ses disponibilités.

Entrées tout au long de l'année.

## PÉDAGOGIE

- **Intervenants** : praticiens du milieu associatif (consultants et/ou responsables d'associations)
- **Méthodes** : apport d'outils et de méthodes, témoignages, études de cas, travaux en groupes, échanges de pratiques.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire :

- d'un diplôme de niveau IV (bac) + 5 ans d'expérience en situation de responsabilités,
- d'un diplôme de niveau III + 3 ans d'expérience professionnelle,
- d'un diplôme de niveau II (bac + 4) pour les personnes sans expérience.

Modalités d'admission : inscriptions permanentes sur dossier et, si besoin, sur entretien.

## VALIDATION

Diplôme BADGE (Bilan d'aptitude délivré par les Grandes Écoles) en management associatif de MINES ParisTech, niveau de sortie : II. Conditions d'obtention : suivre les 17 modules, avoir la moyenne générale à l'ensemble constitués des 5 Travaux Personnels (exercices comptant pour 2/3 de la note finale) et du mémoire (pour 1/3).

## STAGE

Exploitation d'un projet comme support à la rédaction du mémoire nécessaire à l'obtention du Badge.

Le stage n'est pas obligatoire pour les personnes en fonction au sein du milieu associatif.

Il peut être commencé avant la fin des cours et se dérouler de façon périodique, à temps partiel et sur une durée libre.

## FINANCEMENT

**Salariés** : plan de formation ou FHTT (formation hors temps de travail)

**Demandeurs d'emploi** : AIF, dispositifs de reclassement

**Autres aides** : caisses de retraite cadres, collectivités territoriales

## SUIVI

- Aide au montage du dossier de demande de financement.
- Accompagnement pédagogique tout au long de la formation.
- Ouverture au réseau de contacts de l'Adéma

## RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Sylvie Cherpin : 01 45 33 82 12 (de 9 heures à 16 heures, sauf le mercredi)

[sylvie@management-associatif.org](mailto:sylvie@management-associatif.org)

[www.management-associatif.org](http://www.management-associatif.org)